

Edito du Maire

Une rentrée en rythme...

A cette rentrée ont été mis en place les nouveaux horaires des écoles du regroupement pédagogique Dammartin sur Tigeaux / Tigeaux. Afin d'accompagner les familles dans ce changement, la municipalité a décidé d'ouvrir la restauration scolaire le mercredi midi. En coordination avec notre communauté de communes de la Brie des Moulins, et après d'âpres discussions, l'ouverture du centre de loisirs le mercredi après-midi, à un coût révisé et bien moindre, a été obtenue. Ce centre de loisirs qui n'avait été ouvert que deux mercredis de l'année scolaire passée devrait maintenant trouver son public. Il faut noter qu'il n'y a plus de discrimination entre les élèves du regroupement pédagogique quant à l'accès aux activités périscolaires ou au centre de loisirs.

Mais UBU n'est pas mort...

Nous avons prévu de mettre en place des activités culturelles (musique et chorale par exemple) après l'école (TAP) répondant ainsi à la très forte pression de l'état mais c'était sans compter avec l'enchevêtrement de compétences entre les différents échelons. Nous avons ainsi appris, par les services de l'état, deux jours avant la rentrée que cette mise en place d'activités ne nous était pas permise car la compétence en revenait à la communauté de communes de la Brie des Moulins mais qui ne s'est pas encore prononcée sur la mise en place d'activités post-scolaire, c'est un chantier ouvert pour la rentrée 2015.

Les activités prévues le seront donc dans le cadre associatif.

Et l'assainissement...

Vous étiez nombreux à assister à la réunion publique du 20 septembre où ont été expliquées les nécessités d'une nouvelle station d'épuration ainsi que les conditions dans lesquelles les décisions conduisant au quasi doublement du prix du m³ assaini avaient été prises. Le président de notre communauté de communes s'est engagé à revoir les principes de gouvernance sur ce sujet ainsi que les clefs de répartition des coûts. Les travaux de canalisation ont commencé du côté Guérard et devraient se poursuivre dans le bas de la rue du pont de coude.

...et le Pont de Coude...

Nous avons proposé aux deux autres communes concernées la création d'une entité communautaire pour la prise en charge des trois ouvrages de franchissement du Grand-Morin (passerelle de Prémol, pont de Coude et pont de Rézy), une réunion des trois maires se tiendra prochainement afin d'examiner les meilleures stratégies à mettre en œuvre. Il n'en demeure pas moins que la reconstruction et la réouverture du pont de coude ne doit pas avoir lieu avant celle du pont de Rézy au risque de voir défiler environ deux mille véhicules par jour dans le bas de notre village et que le coût de cette reconstruction ne peut être partagé à part égale entre Guérard et Dammartin mais doit tenir compte du poids des populations et du potentiel fiscal de chaque commune. A suivre donc...

Le Maire, Francis Beltran

Environnement

Notre commune est sur la voie du partage et des biens communs grâce à des jardinières accessibles à tous. Ce parterre de comestibles devant le monument aux morts, mis en place par le conseil municipal a été à l'origine de nouvelles initiatives dans les rues de Dammartin. C'est notamment le cas à la Rotonde, rue du pont de coude. C'est dans ce lieu déserté par les activités qu'est né le jardin insolite. Vous pouvez y voir les créations de nos citoyens à la main verte, se servant d'objets peu communs pour y faire pousser toute sorte de plantes. Vous aussi, laissez libre cours à votre imagination et venez installer vos créations à la Rotonde, pour qu'ensemble nous puissions redonner vie à ce lieu, en attendant qu'il accueille de nouvelles activités.



Associations

Le 20 septembre dernier, l'association « Bienvenue à Dammartin » a ouvert ses portes en face de notre église. Cette association est un lieu pour tous, ouvert les lundis, mardis, jeudis, vendredis et dimanches. Vous pourrez participer à des soirées à thème, expositions, débats, échanger quelques mots autour d'un verre et déguster quelques produits locaux en vous plongeant dans des livres qui sont à disposition. Un véritable lieu de convivialité et de rencontres.



Défibrillateur

La commune s'est dotée d'un défibrillateur. L'appareil sera installé sur la façade de la mairie donnant sur le chemin du parc. Cet outil de proximité permettra de réagir en cas d'arrêt cardio-respiratoire. Si une telle situation se présente, n'oubliez pas les 6 gestes à réaliser dans l'ordre qui suit : sécuriser le lieu de l'accident, apprécier l'état de la victime, prévenir les secours, et enfin effectuer les gestes de premiers secours prescrit par les pompiers, le Samu ou par le défibrillateur automatique en attendant l'arrivée des secours.

Rappel des numéros d'urgence : 18 POMPIERS / 15 SAMU / 17 GENDARMERIE / si vous voyagez en Europe, le 112 numéro d'urgence européen

État civil

Naissances :

DAVION Ilana Stéphanie Mélissa Marie-Lou - 04/01/2014
 BLANCHETEAU Line Lyvia Fanny - 15/01/2014
 PERON Timothée Oscar Enzo - 09/03/2014
 MYSSYK YONG Julia Marie Eva - 11/03/2014
 BILLE Baptiste Jacques Christian - 19/07/2014
 HAURY Hugo -20/08/2014

Décès :

Mme STRAHODINSKY - 01/03/2014
 Mme REGNARD - 25/06/2014
 Mme OLLIVAUX née Berbudeau Pierrette - 25/07/2014
 Mme BISENIUS née ACKERMANN - 16/09/2014

Mariages :

BLOHIC Yves et EZZAHID Malika - 28/06/2014
 DURAND Maxime et GAIDON Amandine - 28/06/2014
 DUCROT Romain et BOINET Betty - 05/07/2014
 D'ANTUONO Renato et RAGAZZI Paolo - 02/08/2014

Atelier créatif le 27 octobre

Organisé par Familles rurales - À partir de 6 ans
 16h - MTL

Step/Reforcements musculaires/ Stretching, le 28 octobre

Organisé par Familles rurales - Adulte
 20h30 - MTL

Fête d'Halloween le 31 octobre

Organisée par Familles rurales et l'APAE - Enfants accompagnés
 16h-21h - MTL

Soirée Halloween le 31 octobre

Organisée par « Bienvenue à Dammartin » - concert des Rock Motor's
 18h-21h - MTL

Cérémonie du 11 novembre

commémoration de l'Armistice
 10h - Monuments aux morts

Conseil municipal 21 novembre

Ordre du jour affiché en Mairie
 20h30 en Mairie